

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Josiane Ratté](#)

<https://www.cadre21.org/membres/54700bece237201752af7e12>

Date d'obtention : 2021-04-16 16:20:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une excellente méthode qui permet d'avoir une ligne directrice, afin de bien intervenir lors d'une situation de sextage et également de protéger l'intégrité de la victime ainsi que celle de ses proches.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela me permettra d'être bien outillé si une situation de sextage survient et de bien suivre les étapes afin de rien oublier dans ce processus qui est très important pour la victime, ainsi que celle de ses proches.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais m'assurer de bien suivre les étapes indiquées dans le guide et je porterai une attention particulière aux élèves et à leurs façons de réagir dans une situation de sextage.